



Noix

N°08

12/07/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine
Limousin Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Noix N°8 du 12/07/2016 »



Bulletin disponible sur les sites :

www.aquitainagri.fr ; www.limousin.synagri.com ; www.poitou-charentes.chambagri.fr ;
www.mp.chambagri.fr www.fredon-limousin.fr

et sur le site de la DRAAF

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

- [Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
- [Poitou-Charentes : www.bsv-pc.fr](http://www.bsv-pc.fr)
- [Limousin sur demande : nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr](mailto:nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr)
- [Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

Ce qu'il faut retenir

- **Stades phénologiques : Début de lignification des coques en secteurs précoces.**
- **Carpocapse : Période de risque élevé des éclosions** en secteurs tardifs. 2nd vol prévu à partir de mi-juillet en secteurs précoces, la période de risque élevé des pontes et des éclosions débutera alors fin juillet dans ces zones.
- **Mouche du brou :** Les premières captures ont été signalées début juillet. **Risque élevé en cours.**
- **Bactériose : La bactériose présente sur les arbres contaminés peut se réactiver lors d'épisodes humides.** Le risque sera d'autant plus élevé en présence de blessures dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages).
- **Anthraxose :** Des contaminations secondaires peuvent avoir lieu dans les parcelles contaminées.

• Stades phénologiques

On note le début de lignification des coques pour la majorité des variétés en secteurs précoces.

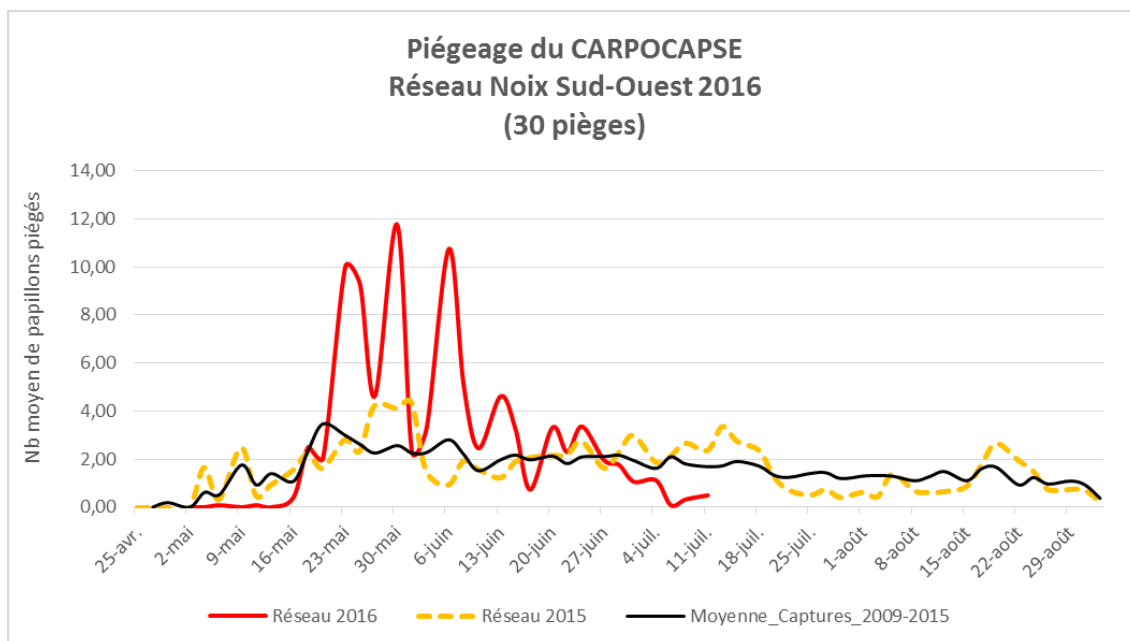
On constate pour une même variété une forte hétérogénéité des charges en fruits selon les expositions, les situations géographiques, la fertilisation.

Ravageurs

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

Observations du réseau

Le réseau de piégeage montre un niveau de captures très faibles depuis fin juin, marquant ainsi la fin du 1^{er} vol.



Données du modèle

Au 12 juillet, la modélisation indique que :

- **En secteurs tardifs (bassin d'Objat) :** Le 1^{er} vol en cours devrait s'étaler jusqu'à fin juillet. Les pontes sont dans la phase de ralentissement. 61 à 77 % des éclosions auraient eu lieu, celles-ci devraient encore rester soutenues jusqu'au 20 – 26 juillet.
- **En situations précoces (Lot-et-Garonne, Gironde, Sud-Dordogne et Sud-Lot) :** Le 1^{er} vol est terminé ou proche de l'être ainsi que les pontes. Les éclosions sont dans la phase de ralentissement.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir :

	2 nd vol	Risque élevé de pontes	Risque élevé des éclosions
Secteurs précoces	A partir du 17 – 22 juillet	A partir du 25 – 30 juillet	A partir du 31 juillet – 7 août
Secteurs tardifs	A partir du 28 juillet – 4 août	A partir du 5 – 10 août	A partir du 12 – 20 août

Evaluation du risque – carpocapse

Nous nous situons encore dans la phase d'intensification des éclosions issues de la 1^{ère} génération en secteurs tardifs.

La période de risque élevé des pontes et des éclosions issues de la 2^{nde} génération débutera fin juillet en secteurs précoces.

• Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

Observations du réseau

Le réseau de piégeages mis en place fin juin – début juillet a permis de détecter les premières mouches du brou :

Semaine de relevés	Commune de piégeage	Département
Du 27 juin au 3 juillet	Villesisclé	Aude
Du 4 au 10 juillet	Port-Sainte-Foy-Et-Ponchapt	Dordogne
	Anglars-Juillac	Lot
Du 11 au 17 juillet	Domme	Dordogne
	Sainte-Terre	Gironde

Les producteurs-observateurs volontaires doivent communiquer tous les lundis les résultats des relevés de pièges, y compris lorsqu'aucune mouche n'a été capturée, à la FREDON limousin :

- 05 44 19 10 28 (répondeur 7j/7) ;
- mouchedubrou.sudouest@gmail.com

Seuils indicatifs d'alerte

- Parcelle déjà contaminée : première capture ;
- Parcelle non contaminée à ce jour : attendre le seuil de 3 relevés positifs successifs sur le piège.

Evaluation du risque – mouche du brou :

Risque élevé en cours.

La surveillance des pièges est actuellement importante afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.

La mise en place de pièges dans les parcelles situées dans les communes contaminées ou à proximité peut encore se faire.

Maladies

• Bactériose (*Xanthomonas campestris pv. juglandis*)

Evaluation du risque – bactériose

La période de sensibilité à la bactériose est terminée.

Toutefois, la bactériose reste présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides et ainsi amplifier les dégâts voire contaminer des arbres jusqu'alors sains.

Le risque est proportionnel à la réceptivité du végétal, notamment en présence de blessures dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), les bactéries peuvent pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts.

• Anthracnose (*Gnomonia leptospyla*)

Evaluation du risque – anthracnose

La période de sensibilité à l'anthracnose est terminée.

Toutefois, **des contaminations secondaires peuvent avoir lieu dans les parcelles contaminées** lors des épisodes humides avec une température moyenne supérieure à 18 – 20°C.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / UNICOQUE / CAPEL / VAL CAUSSE / ECOLIM

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".